

**Département des Côtes d'Armor
Arrondissement de Lannion
Canton de Perros Guirec
Commune de Saint Quay Perros
A R R E T E**

**Portant interdiction de circulation
Sur une partie de la rue de Crec'h Ar Goff
du 7 septembre au 9 octobre 2026**

Le Maire de Saint Quay Perros

V U

- Le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article 2211-1 et suivants relatifs aux pouvoirs généraux du Maire en matière de Police de circulation
- Le Code de la Route et notamment ses articles R.411-8, R.411-25 et R. 413-1
- L'instruction Ministérielle sur la signalisation routière, livre 1, quatrième partie et huitième partie
- La demande de Lannion Trégor Communauté, en date du 24 août 2026

CONSIDERANT que par mesure de sécurité, dans le cadre de travaux de création d'un branchement AEP, réalisés par les services de Lannion Trégor Communauté, il est nécessaire d'interdire la circulation sur une partie de la rue de Crec'h ar Goff, au niveau du N°15, du 7 septembre au 9 octobre 2026

A R R E T E

Article 1 : Dans le cadre de travaux de création d'un branchement AEP au niveau du N° 15 rue de Crech' ar Goff, réalisés par les services de Lannion Trégor Communauté, il est nécessaire d'interdire la circulation sur une partie de la rue de Crec'h Ar Goff, du 7 septembre au 9 octobre 2026

Article 2 : Le droit d'accès des riverains sera préservé durant l'interdiction de circulation visée à l'article 1, mais sous leur propre responsabilité.

Article 3 : Une déviation par la rue des Hortensias sera mise en place par les services de Lannion Trégor Communauté

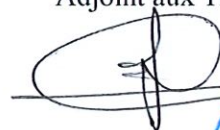
Article 3 : Une signalisation de type réglementaire, matérialisant l'interdiction de circulation, sera mise en place par les services de Lannion Trégor Communauté, à compter de la date prévue à l'article 1, soit le 7 septembre 2026

Article 4 : Le Maire de Saint Quay Perros et le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Perros Guirec sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution de cet arrêté dont ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Perros-Guirec
- Monsieur le Commandant du Centre de Secours de Perros-Guirec
- Lannion Trégor Communauté

Fait et affiché en Mairie de Saint Quay Perros, le 25 août 2026

LETESSIER Joël
Adjoint aux Travaux



Certifié exécutoire compte tenu de sa publication le 25 août 2026

